

**ATELIERS DE DANSE ENFANTS (à partir de 8 ans)  
CURSUS, OU CLASSE EXPERIMENTALE DANSE**

- 21 € de frais de dossier sont dus dès que cette fiche est signée, que l'élève suive ou non les cours ; ils sont payables à la 1<sup>ère</sup> facture (sauf si le Conservatoire ne peut accepter l'inscription faute de place) (10,50 euros pour le 2<sup>nd</sup> élève inscrit). La 1<sup>ère</sup> facture est éditée par le Conservatoire au cours du 1<sup>er</sup> semestre de l'année scolaire 2024 – 2025.
- **Possibilité de 2 cours à l'essai jusqu'au 29 septembre 2024.**
- **A partir du 30 septembre 2024, les frais de scolarité sont dus en intégralité pour l'année scolaire, même si l'élève arrête en cours d'année (sauf avis médical, mutation, déménagement)**

**L'ELEVE**

NOM et PRENOM (en lettres majuscules) \_\_\_\_\_

Date de Naissance \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Lieu de naissance \_\_\_\_\_

Sexe :  Masculin  Féminin

Si l'élève est à la charge de ses parents :

Etablissement scolaire fréquenté (nom et commune) : \_\_\_\_\_

Niveau à la rentrée 2024 : \_\_\_\_\_

**LE(S) RESPONSABLE(S) LEGAL(GAUX)**

Le responsable 1 est informé par mail ou SMS des absences de professeurs, ou changements d'organisation. Par courriel, le responsable 1 reçoit également les factures et les communications du Conservatoire.

	<b>RESPONSABLE 1</b>	<b>RESPONSABLE 2</b>
NOM		
Prénom		
Adresse		
Code Postal et Commune		
Date de naissance		
Lieu de naissance		
N° de portable		
Adresse mail		
Profession		

**En cas de séparation ou de divorce, merci d'indiquer qui est (sont) le(s) responsable(s) légal(gaux)  
de l'élève mineur :**

**Responsable 1**

**Responsable 2**

## LES DROITS ET LES FRAIS

⇒ **Droit à l'image** : cela concerne les outils pédagogiques et de communication utilisés par le Conservatoire : affichages, publications, vidéos, site internet de la Ville.

J'autorise la diffusion de mon image / ou celle de mon enfant (élève mineur) :  OUI  NON

⇒ **Frais de dossier** :

21 € de frais de dossier seront facturés par dossier présenté.

Ces frais sont de 10,50 € pour le 2<sup>ème</sup> élève inscrit de la même famille.

⇒ **Frais de Scolarité et Règlement intérieur**

Les droits annuels de scolarité sont fixés par délibération du Conseil Municipal. Les tarifs sont consultables au Conservatoire et sur le site internet de la Ville. Sur justificatifs, en fonction des ressources et de la domiciliation, plusieurs tarifs peuvent être soumis à réduction.

Comme les tarifs, le règlement intérieur de l'établissement et le règlement des études sont consultables au Conservatoire et sur le site internet de la Ville.

⇒ **Informatique et liberté** : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de la scolarité et à la mise en place d'un Extranet pour le suivi du dossier pédagogique. Le destinataire des données est le Conservatoire Claude Debussy de la ville de Saint-Malo. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : [conservatoire@saint-malo.fr](mailto:conservatoire@saint-malo.fr). ou vous connecter sur IMuse.

Je soussigné(e) : NOM et PRENOM \_\_\_\_\_

**Déclare** avoir pris connaissance des conditions tarifaires, du règlement intérieur de l'établissement et du règlement des études ;

**En accepte** l'application, et note qu'il n'y a aucun cours pendant les congés scolaires.

Date : \_\_\_\_\_ 2024

Signature obligatoire :

## LA PRISE EN CHARGE DE BESOINS SPECIFIQUES

Le Conservatoire est engagé dans une démarche d'accompagnement et d'accès facilité à une pratique de la Musique, de la Danse, ou du Théâtre, pour tous. Si un élève (enfant ou adulte) est en situation de handicap, avec des besoins spécifiques, un professeur référent est disponible dans l'établissement afin de favoriser l'apprentissage et adapter, si nécessaire, le parcours de formation. Pour tous renseignements, questions ou demande de rendez-vous, contacter Maud Cavelan par mail : [mcavelan@saint-malo.fr](mailto:mcavelan@saint-malo.fr)

## LES PROPOSITIONS DU CONSERVATOIRE : LES ATELIERS

➤ Chaque cours est hebdomadaire.

### Danse Contemporaine

AGE	JOUR	HORAIRE	LIEU	CHOIX
De 10 ans à 13 ans (Non débutant)	Mardi	17h45 – 19h	Salle Roussel	<input type="checkbox"/>
De 13 ans à 16 ans (Non débutant)	Lundi	17h – 18h30	Salle Roussel	<input type="checkbox"/>

### Danse Jazz

AGE	JOUR	HORAIRE	LIEU	CHOIX
De 8 à 11 ans (débutant)	Mercredi	13h45 – 14h45	Gentillerie	<input type="checkbox"/>

### Pour tout enfant entre 8 et 10 ans

<input type="checkbox"/> DEBUTANT			
	Danse classique : 2 cours par semaine	Disciplines optionnelles (au choix)	
Cycle I.1	Judi de 17h à 18h (Salle Roussel)  Samedi de 9h30 à 10h30 (salle Roussel)	<i>Néant</i>	
Cycle I.2	Judi de 18h à 19h15 (Salle Roussel)  Samedi de 10h30 à 11h45 (salle Roussel)	Danse contemporaine Mardi de 17h45 à 19h (salle Roussel)	<input type="checkbox"/>
		Danse Jazz Mercredi de 13h45 à 14h45 (à la Gentillerie)	<input type="checkbox"/>

**NON DEBUTANT**

<b>Cycle I.3-4</b>	<b>Danse classique : 2 cours par semaine</b>	<b>Disciplines optionnelles (au choix)</b>	
	Mercredi de 9h15 à 10h45 (garçons) (Pôle jeunesse)	<b>Danse Contemporaine</b> Mardi de 17h45 à 19h (salle Roussel)	<input type="checkbox"/>
	Mercredi de 17h – 18h30 (filles) (Salle Roussel)		
Samedi de 13h15 – 14h45 (garçons et filles) (salle Roussel)	<b>Danse Jazz</b> Vendredi de 17h à 18h30 (salle Roussel)	<input type="checkbox"/>	

**Pour tout enfant de plus de 10 ans**

**DEBUTANT** : test sous forme de cours collectif le mercredi 4 septembre à partir de 16h  
(salle Roussel)

**Elève dans une classe à option Danse au Collège Choisy**

**6<sup>ème</sup>**

**5<sup>ème</sup>**

**4<sup>ème</sup>**

**3<sup>ème</sup>**